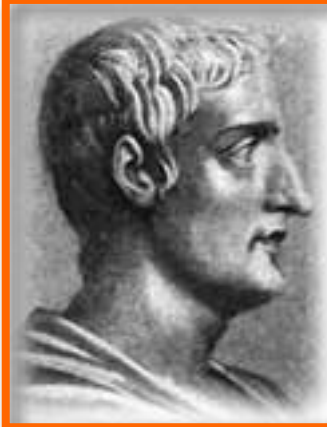


Rien de nouveau depuis Tacite

Incroyable vieillesse du monde... financier



Tacite

On connaît très peu de choses sur la vie de Tacite. L'historien romain est né entre 55 et 57 en Gaule narbonnaise (à Vaison-la-Romaine ?), sous Néron, et probablement issu d'une famille de l'ordre équestre de la Gaule transalpine, classe sociale dynamique et prospère qui servait de soutien à l'Empire depuis le déclin des familles patriciennes romaines... (Wikipédia)

... D'où pénurie de numéraire, du fait que toutes les créances furent mobilisées à la fois (...).

L'abondance des biens à vendre ayant entraîné une baisse des prix, plus on était endetté, plus on avait de mal à vendre une partie de ses terres et bien des gens voyaient leur fortune s'effondrer ; la ruine du patrimoine entraînait l'écroulement de la situation sociale et de la réputation, jusqu'au jour où Tibère César mit à la disposition des banques une somme de cent millions de sesterces, avec la faculté de prêter sans intérêt pendant trois ans, si le débiteur fournissait à l'Etat en bien-fonds une caution du double. Ainsi le crédit se trouva rétabli et peu à peu il y eut même des particuliers pour prêter ».

« Annales - Livre VI- chapitre XVII »

XVII. Des remboursements qui remuaient à la fois toutes les dettes, et la perte des biens de tant de condamnés, qui accumulait dans le fisc ou dans l'épargne les espèces monnayées, rendirent l'argent rare. Ajoutez un décret du sénat qui enjoignait aux prêteurs de placer en biens-fonds situés dans l'Italie les deux tiers de leurs créances. Or ceux-ci les exigeaient en entier ; et les débiteurs, requis de payer, ne pouvaient sans honte rester au-dessous de leurs engagements. En vain ils courent, ils sollicitent ; le tribunal du prêteur retentit bientôt de demandes. Les ventes et les achats, où l'on avait cru trouver un remède, augmentèrent le mal.

Plus d'emprunts possibles ; les riches serraient leur argent pour acheter des terres. La multitude des ventes en fit tomber le prix ; et plus on était obéré, plus on avait de peine à trouver des acheteurs. Beaucoup de fortunes étaient renversées, et la perte des biens entraînait celle du rang et de la réputation.

Enfin Tibère soulagea cette détresse en faisant un fonds de cent millions de sesterces, sur lesquels l'État prêtait sans intérêt, pendant trois ans, à condition que le débiteur donnerait une caution en biens-fonds du double de la somme empruntée. Ainsi l'on vit renaître le crédit, et peu à peu les particuliers même prêtèrent. Quant aux achats de biens, on ne s'en tint pas à la rigueur du sénatus-consulte ; et c'est le sort de toutes les réformes, sévères au commencement, à la fin négligées.

(<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/tacite/annales6.htm>)

Lutte contre l'usure

XVI. Cependant une légion d'accusateurs se déchaîna contre ceux qui s'enrichissaient par l'usure, au mépris d'une loi du dictateur César sur la proportion des créances et des possessions en Italie, loi depuis longtemps mise en oubli par l'intérêt particulier, auquel le bien public est toujours sacrifié. L'usure fut de tout temps le fléau de cette ville, et une cause sans cesse renaissante de discordes et de séditions. Aussi, même dans des siècles où les mœurs étaient moins corrompues, on s'occupait de la combattre. Les Douze Tables réduisirent d'abord à un pour cent l'intérêt, qui, auparavant, n'avait de bornes que la cupidité des riches. Ensuite un tribun le fit encore diminuer de moitié ; enfin on défendit tout prêt à usure, et de nombreux plébiscites furent rendus pour prévenir les fraudes de l'avarice, qui, tant de fois réprimées, se reproduisaient avec une merveilleuse adresse. Le préteur Gracchus, devant qui se faisaient les poursuites dont nous parlons ici, fut effrayé du grand nombre des accusés et consulta le sénat.

Les sénateurs alarmés (car pas un ne se sentait irréprochable) demandèrent grâce au prince. Leur prière fut entendue, et dix-huit mois furent donnés à chacun pour régler ses affaires domestiques comme la loi l'exigeait.

<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/tacite/annales6.htm>

Nous empruntons aux «Manants du Roi», ces extraits qui émanent du site "*L'antiquité grecque et latine*".

Site véritablement «merveilleux» :

<http://remacle.org>